BULLETIN
DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
Siège social : place du Sauvage 13200 ARLES

N°87 Septembre 1994

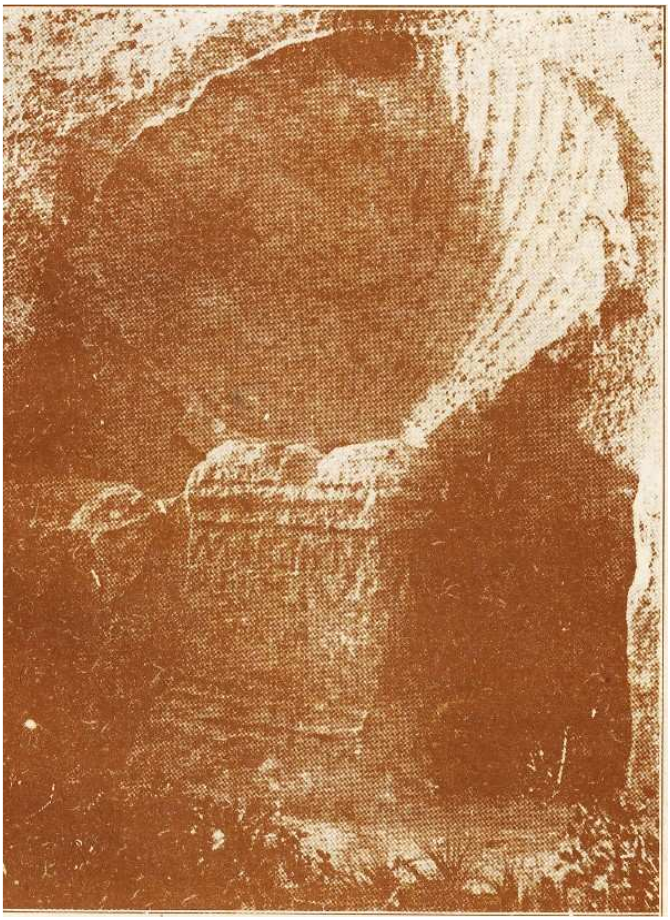

Autel de la Coquille du Vallon des Taillades à Fontvieille
Élevé par l'exploitant d'une des premières carrières romaines
de cette pierre coquillière

SOMMAIRE

Éditorial
Par Henri CÉRÉSOLA .....page 1

Enquête sur une rue d'Arles :
La rue Croix Rouge (de la)
Par Max DANIEL .....page 4

Dans Arles où sont les Alyscamps
Par Marcel AUDEMA .....page 9

La pierre de Fontvieille
Par Nadine GUIGUE .....page 10

Abjurations et nom patronymique
Par J. VIVIAN - D. RAINAUD .....page 27

Tableau : généalogies dans le Bas-Empire romain
et commentaires
Par Jean SERVONAT .....page 30

Errata .....page 32

COTISATIONS :

Chèque de 100 Frs et 130 Frs pour les abonnements hors de France, à envoyer aux A.V.A. Boîte Postale 30, 13633 Arles Cedex. Ne pas oublier de mentionner votre numéro d'adhérent au dos du chèque, C.C.P. 4439.15 Marseille.

PERMANENCES :

Le samedi de 14 h à 16 h au siège, 20 Place du Sauvage.
1er et 3e jeudis à 18 heures : cours de paléographie.

CORRESPONDANCE :

Toute la correspondance est à adresser à la B.P. 30, 13633 ARLES Cedex.
Téléphone : 90 96 62 41 avec message enregistré sur répondeur concernant le programme des activités en cours.

ÉDITORIAL

Il y a 50 ans, ARLES était libérée de quatre années d'occupation. Notre ville, citée à l'ordre de la Nation depuis 1944, continue à honorer ses enfants, tous ceux qui ont perdu leur vie pour elle et pour la liberté.

Que ce souvenir ne s'efface jamais de notre mémoire même si le déroulement des actions de libération entreprises par différents groupes d'obédience civile, militaire ou politique ne nous permettent point encore aujourd'hui, étant si proches de nous, d'en faire un historique commenté dans notre bulletin peu compatible avec la stricte neutralité habituelle des A.V.A..

Signalons cependant avec contentement et fierté qu'ont été inaugurés trois ronds-points en Z.I. Sud rappelant les noms (et leur rôle de service de la nation et d'Arles en particulier) du Capitaine AGOSTINI (1910-1992), du Lt-Colonel MANGEAT (1913-1987), du Colonel MEZY (1895-1983) ; cérémonies qui ont été une réussite pour le monde combattant et pour notre ville auxquelles assistaient Jean TERRUS, notre vice-président et Jean SERVONAT, membre de notre C.A., témoins de ce temps.

À propos des dossiers AVA en cours, exposons ce qui ressort pour nous d'essentiel. Après notre intervention directe auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, notre sénateur maire nous a confirmé par lettre du 2 juin 1994, qu'il avait été convié avec les administratifs concernés, *"à une réunion de coordination concernant la gestion optimale du secteur sauvegardé".* Nous avons reçu peu après un courrier de monsieur le sous-préfet d'Arles dont voici *"in extenso"* la teneur :

"Comme suite à ma lettre du 4 juillet 1994, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai organisé, le 22 juillet 1994, une nouvelle réunion relative au plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Arles. ***Au cours de cette réunion, il a été fait l'inventaire des équipements non conformes à la réglementation (antennes de télévision, climatiseurs, enseignes et pré-enseignes).***

Il a été également décidé des mesures à prendre pour remédier à ces diverses infractions :

— intervention du maire pour les infractions récentes (mise en demeure, astreintes, procès-verbal d'infraction),

— intervention du maire auprès des auteurs d'infractions de moins de trois ans pour leur proposer une meilleure intégration de leur équipement,

— information par le maire des installateurs de divers équipements sur l'état actuel de la réglementation (nécessité d'une autorisation du maire ou de l'architecte des Bâtiments de France, ***interdiction des antennes paraboliques).***

Enfin, une réflexion devra être menée sur la possibilité de faire évoluer le règlement du secteur sauvegardé pour l'adapter aux impératifs de la vie moderne (autorisation des divers équipements dans des conditions qui ne défigurent pas le site)."

Nous prenons acte de cette démarche positive pour notre patrimoine historique et surtout esthétique que nous défendons conformément à nos statuts.

Nous sommes conscients que certains de ceux qui nous lisent, directement concernés maintenant, seront peut-être d'un avis différent pour ne pas dire opposé avec ce type d'actions, et nous quitteront. Nous en acceptons le risque, conscients de notre juste cause et de notre juste démarche lorsqu'on voit peu à peu, insidieusement même, se dégrader par exemple le périmètre visuel de notre secteur sauvegardé où personne n'était jusqu'à maintenant responsable à chacun des niveaux où l'on se place !

Soyons clairs à nouveau : les A.V.A. ne sont pas là seulement pour radoter ou pleurnicher sur les choses du passé, pour publier des bulletins historiques ou académiques conventionnels au style épistolaire ampoulé et soporifique; de même pour organiser des conférences B.C.B.G. nombrilistes et sans lendemain ou pour faire simplement joujou dans la cour des élus et des administratifs attendant que l'on nous donne un os à ronger ou cautionnant un tel ou un tel lorsque bon lui semble ou lorsqu'il nous flatte dans le sens du poil.

Non, nous sommes là (et maintes fois, les éditoriaux précédents ont bien insisté là-dessus) pour être un aiguillon pas aveugle mais responsable, une caisse de résonance à l'écoute de la base, de nos concitoyens arlésiens vivant dans ce pays. **Nous reconnaissons publiquement et félicitons les réalisations efficaces et justifiées, mais nous voulons agir envers de nombreux laisser-aller ou de directives souvent fantaisistes ou illusoires alors que avec, de l'écoute et de la bonne volonté, nous pourrions, tous ensemble, faire encore mieux afin que notre cité mérite bien son rang dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Terminons par une bonne nouvelle : si nous attendons toujours la convocation de pouvoir consulter le dossier de faisabilité et de logistique de l'I.R.P.A. (comme promise en public par le sénateur maire), **le jour de l'inauguration de notre musée est pratiquement fixé au samedi 25 mars 1995.** On murmure que les plus hautes autorités de l'État (sinon la première), seraient présentes en Arles, les invitations ayant été envoyées.

Merci de nous soutenir par votre abonnement régulier et à bientôt de vous retrouver.

HENRI CÉRÉSOLA

Photo : *La Croix des Mariniers du Rhône.* (Coll. Max DANIEL).

ENQUÈTE SUR UNE RUE D'ARLES : LA RUE CROIX ROUGE (DE LA)

À l'époque même où les Amis du Vieil Arles travaillaient sur la toponymie des rues arlésiennes (ils le font d'ailleurs toujours - N.D.L.R.), le mystère n'étant pas résolu à propos de la rue Croix Rouge ce jour, Max DANIEL, arlésien, infirmier au centre hospitalier d'Arles s'est pris de passion pour la Camargue et la marine du Rhône qui l'a amené à nous parler de l'iconographie chrétienne de la Croix Rouge.

Dans le bulletin n°46 (septembre 82) de l'associati on des Amis du Vieil Arles, Pierre NERI, auteur d'un article sur la rue Croix Rouge présentait les différentes hypothèses pouvant justifier le nom de la rue en question, sans pour autant réussir à trancher pour telle ou telle proposition. En fait, le problème était posé de la façon suivante :

"La rue Croix Rouge doit son nom à une croix de bois bien réelle, peinte en rouge et scellée dans le mur d'une maison proche du quai." Émile FASSIN nous dit qu'elle était *"placée contre la façade de la seconde maison à droite, en entrant par le quai".La* question était donc : depuis quand se trouvait-elle là et pourquoi ? Je n'ai pas réussi à trouver la date de l'érection de cette croix, mais quand au pourquoi de la présence d'une croix peinte en rouge, je pense pouvoir apporter une solution somme toute assez crédible : le quartier de la Roquette a toujours été celui des mariniers ; la rue qui nous intéresse joint le centre du quartier au fleuve, un peu comme un cordon ombilical.. Les mariniers étaient des gens particuliers, pleins de traditions, où le rituel religieux occupait une place prépondérante. Ainsi que nous le rappelle P.CUMINAL : (1) *"Les bateaux avaient leur chapelle en poupe, comme les navires antiques. Sur la barre de poupe ou sur la cabine du patron était fixée la croix d'équipage, faite en bois, qui atteignait parfois 1,50 mètre de haut et où étaient accrochés tous les instruments de la passion."* Dans le poème du Rhône, Frédéric MISTRAL, nous indique le chemin : *"CONDRIEU...mère des grands patrons du Rhône"...* Auguste SAINT JEAN (2), fin analyste de MISTRAL, nous apporte une précision de taille : *"La batellerie était placée sous la protection de SAINT NICOLAS qui avait sa chapelle à CONDRIEU, sa statue*

sur plusieurs ponts et notamment celui de SAINT ESPRIT, sa tête à la proue du navire. En poupe s'élevait la croix des mariniers teinte en rouge, avec à son entour tous les instruments de la passion. C'est toujours au nom de Dieu et de la Sainte Vierge que le patron commande l'équipage : "Au noum de Dièu, de la Santo Vierge, a Rose..." Le travail de ces braves gens devenait ainsi une peine continuelle. Depuis CONDRIEU en Ardèche, suivons la route qui longe le Rhône et qui nous mène à SERRIÈRES ; entre ces deux petites villes, arrêtons nous au hameau dit **"CROIX ROUGE".** Là, chez des particuliers, peut être d'anciens patrons du Rhône, tout au bord de la nationale, sont érigées des croix. Il y en a une qui est fixée comme devait l'être celle du n°4 de la rue de la CROIX ROUGE ; il y en une autre, peinte en rouge, érigée au beau milieu d'un jardin, et qui a du porter toute la panoplie des instruments de la passion (il en reste encore quelques uns).

En fait, le symbolisme des ornements de ces croix n'avait pas seulement une connotation religieuse ; de nombreux auteurs l'ont souligné tel Michel FAURE (4) qui note bien la bivalence de ces décorations :

— **la tête de mort et les tibias** qui sont les symboles de la mort ; tout autant chrétiens que civils.

— **les trois dés** signifient que les vêtements du Christ furent joués aux dés par les gardes qui se les partagèrent en quatre parts, mais aussi, que les mariniers pratiquaient les jeux de hasard.

— **l'échelle, le marteau, les clous et les tenailles** ont servi à crucifier et à décrucifier le Christ, mais ce sont aussi les outils de travail quotidien des mariniers, habiles menuisiers.

— **le fouet** suggère la flagellation de Jésus commandée par PILATE, mais aussi l'instrument le plus utilisé pour faire avancer les chevaux qui tiraient le bateau.

— **le bâton** qui servait à sonder le Rhône.

— **la main** représente la gifle donnée au Christ, tout en pouvant être le symbole de la main de Dieu bénissant le monde; mais ne symbolise-t-elle pas aussi le travail manuel des mariniers, voire leur force physique ? Le soleil et la lune, ce sont le nouveau et l'ancien testament, mais ils marquaient aussi le début et la fin de la journée de travail.

— **le pichet** rappelle le baptême du Christ ou le lavement des mains de Ponce Pilate, ou le vin mêlé de fiel que Jésus refusa de boire; mais il évoque bien sûr les bons vins des côtes du Rhône, véhiculés par les mariniers depuis des époques ancestrales.

— **la bourse** peut suggérer que Judas vendit Jésus pour trente pièces d'argent (le prix d'un esclave) mais aussi que les mariniers étaient de rusés commerçants.

— **la lanterne** à la tombée **du** jour a une utilisation évidente, mais elle peut rappeler qu'il faisait nuit lorsque Jésus fut arrêté car les gardes vinrent munis de torches et de lanternes. Les mariniers s'en servaient pour surveiller les cargaisons la nuit.

— **les glands** sont les symboles de bonne récoltes.

Sur certaines croix on note la présence de deux pénitents car **le maître d'équipage était toujours un pénitent blanc.** Toutes les croix sont surmontées successivement par les symboles :

— INRI
— le coq
— la barque du Rhône

qui signifient respectivement :

— **INRI :** "Seigneur Jésus de Nazareth Roi des Juifs",

— **le coq** peut signifier qu'il chanta à trois reprises après le reniement du Christ par Pierre ; mais il rappelle aussi que les mariniers devaient être sur le pont dès le chant du coq.

Au sommet de l'ensemble une maquette de la barque des mariniers avec l'avant bien relevé, pour éviter *"d'embuguer (de* faire le plein par l'avant).

À ce niveau de l'enquête, on peut affirmer que des CROIX ROUGES ont bel et bien existé dans l'iconographie des mariniers du Rhône, que ces croix étaient porteuses de symboles à double sens, qu'on les trouvait non seulement sur les bateaux mais aussi sur les façades de maisons, probablement les maisons des maîtres d'équipages ou des patrons du Rhône. Nous avons donc répondu au POURQUOI de notre problème de base.

Quant à la date à laquelle la croix a été fixée, nous l'ignorons et nous l'ignorerons probablement longtemps encore. Le nom de la rue de la CROIX ROUGE existait en 1519 et jusqu'en 1793 accompagné parfois de compléments d'informations du type "La rue ROUBERT", "la rue de Monsieur de FOS". **Jusqu'à la Révolution, notre ville vit sur un mode où l'exercice religieux n'est entravé d'aucune manière et où le symbolisme d'église est parfaitement intégré à la vie de tous les jours, telle notre croix fixée à l'angle d'une rue.** L'état d'esprit quelque peu intolérant du début de la Révolution et tout particulièrement l'anticléricalisme vont faire changer bien des choses, jusqu'à la trame même de nos coutumes.

Par exemple, ce nom de rue, qui existait depuis plus de 300 ans et qui n'avait d'ailleurs gêné personne, va être substitué en faveur du patronyme de rue du Travail, de 1793 jusqu'en 1824, idéologie oblige !

Mais en 1824, le maire d'Arles est le baron LAUGIER de CHARTROUSE, bien connu pour l'intérêt qu'il portait à la remise en état des édifices publics et à l'urbanisation de la cité. Dans l'esprit ce fut sans doute un modéré et un homme proche de l'Église (protection de l'abbaye de Montmajour et du cloître de Saint-Trophime). Dans le cadre de l'urbanisation de la cité, de nombreuses rues reçoivent un nom officiel, décision entérinée par le conseil municipal du 3 juillet 1826, où la rue du Travail redeviendra la rue de la CROIX ROUGE.

Monsieur LAUGIER de CHARTROUSE, la marine d'Arles vous dit ... merci !

Décision, en effet, empreinte de sagesse car la batellerie à voile et à traction animale est agonisante et les mariniers vont subir un véritable séisme dans leurs coutumes et leurs traditions **puisque en 1829 débute sur le fleuve le règne de la batellerie à vapeur. Avoir redonné son nom de baptême à cette rue fut-il le résultat d'une guerre idéologique ou un geste de sympathie vis-à-vis d'une corporation qui avait fait vivre notre ville pendant plusieurs siècles ?**

La réponse se trouve sûrement sous-entendue dans un article de notre ami René GARAGNON (3) qui nous relate ce qui peut ne sembler être qu'un fait divers et qui s'est produit au début du siècle toujours dans le cadre des guerres idéologiques intrinsèques à notre cité. *"Il était évident que la municipalité qui occupait à l'époque la mairie d'Arles n'était guère portée en faveur de la religion... Le conflit prit un tour aigu, lorsque le conseil municipal décida le 24 août 1901 que toutes les croix situées sur les places publiques seraient enlevées..."* et René GARAGNON conclut : *"Le 22 décembre dans la nuit et sous une pluie battante, toutes les croix furent renversées !"* Même si le prêtre arlésien anonyme, auteur de la brochure *"les Croix d'Arles",* ne relève pas précisément ce fait au sujet de la croix rouge, on peut raisonnablement penser, que cette dernière a fait partie du lot, pourquoi pas ?

La rue de la Croix rouge, n'est probablement qu'une des dernières traces qu'ont laissée derrière eux les mariniers du Rhône, dans la bonne ville d'Arles. Cette croix d'équipage a occupé une place prépondérante dans le cœur de ces hommes travailleurs, courageux, fiers de leur métier. Bien au delà qu'un

simple objet, elle a été le symbole de toute une partie de l'histoire ethnologique, économique et religieuse d'Arles, et à ce titre-là, elle fait partie intégrante de notre patrimoine. **Monsieur le maire d'Arles, si vous lisez ces quelques lignes, ne restez pas indifférents à ce problème, faites le nécessaire pour racheter les erreurs de ces municipalités aveugles, et ensemble réinstallons une croix rouge au n°4… !**

Max DANIEL

BIBLIOGRAPHIE

(1) P. CUMINAL : "Les croix d'équipage" Rhodania, 1932, page 140.
(2) A. SAINT JEAN : "Le monument mystique ou l'ésotérisme dans l'œuvre de Frédéric MISTRAL", PARLAREN, 1985, page 138.
(3) R. GARAGNON : "Chroniques Arlésiennes et Provençales".
1965 - 1975 - Membre Fondateur des Amis du Vieil Arles
Bulletin n°46 des Amis du Vieil Arles - Septembre 1 982.
F. BENOIT : "La Provence et le Comtat Venaissin", planche XXIX, chez AUBANEL.
Frédéric MISTRAL : "Le poème du Rhône".
(4) Michel FAURE : "Les mariniers du Rhône, et les croix d'équipages" in "Le Rhône à son Delta", page 83, Courrier du Parc Naturel Régional de Camargue - 1994.

P.S.: Nous recommandons à nos lecteurs la visite du musée des mariniers du Rhône à SERRIÈRES (07). À notre connaissance, il est le seul dans sa spécialité; fondé par des particuliers, il est ouvert tous les week-ends de 15 h à 19 h. Il est installé dans une église désaffectée présentant une particularité et pas des moindres :
— La toiture est en deux parties, l'une en bois a la forme d'une nef de bateau renversée, l'autre partie, maçonnée, sise au dessus du chœur, contient les ossements de quelques 300 squelettes ainsi que quelques corps momifiés. Aucune explication n'a été avancée à ce jour, au sujet des momifications qui seraient naturelles.

Les cours de paléographie ont lieu
les 1er et 3e jeudis du mois
à partir de 18 heures
en notre siège
sous la direction de:
messieurs D. RAINAUD et J. VIVIAN.

DANS ARLES
OÙ SONT LES ALYSCAMPS

Dans son livre **"Arles dans la littérature",** notre ami René GARAGNON a souligné la contribution que Paul-Jean TOULET a apportée, par son poème sur les Alyscamps, au rayonnement de cet espace priviligié de notre cité arlésienne :

Dans Arles, où sont les Aliscans,
Quand l'ombre est rouge, sous les roses,
Et clair le temps,

Prends garde à la douceur des choses,
Lorsque tu sens battre sans cause
Ton cœur trop lourd,

Et que se taisent les colombes :
Parles tout bas, si c'est d'amour
Au bord des tombes.

Combien de vieux Arlésiens, gardant le souvenir de l'époque où les Alyscamps étaient un lieu de promenade ouvert, calme et paisible, en ont goûté le charme ; ce charme que P. J. TOULET a si bien ressenti, mais qu'eux-mêmes auraient peut-être exprimé, "en lengo nostro", d'une manière plus proche de cette traduction "très libre" que nous propose cet autre Ami du Vieil Arles :

Quouro, en Arle, is Aliscamp,
L'oumbrun di roso es rougejant,
E sin lou cèu,

Aviso la fadarié di causo,
Sentènt pica, sènso encauso
Toun cor trop grèu,

Quand li cigalo canton pu gaire :
Fasès chut-chut li calignaire,
Ras di toumbèu.

MARCEL AUDEMA

LA PIERRE DE FONTVIEILLE

Nadine GUIGUE est institutrice à l'école maternelle de FONTVIEILLE, petite-fille de carrier de par sa mère, et provençale confirmée car elle met actuellement la dernière main au lexique thématique des 59 ans de la période mistralienne de ***"l'Armana Provençau".*** *Les notes qui suivent exposées en "lengo nostro" au cours d'une conférence en 1993, ont retenu notre attention pour faire découvrir à nos lecteurs ce qu'il faut savoir d'essentiel sur cette pierre de Fontvieille. Nous rappelons aussi qu'il y eut une exposition réalisée par D. BOUNIAS et C. LACANAUD il y a quelques années dans les carrières de Fontvieille avec la participation toujours bienveillante et incontournable de Honoré COUDIÈRE Rappelons aussi le travail remarquable sur ce sujet (thèse d'histoire) soutenu devant la faculté par Madame OLIOT de Fontvieille pour être complet auprès de nos adhérents.*

Des études complémentaires restent à faire à propos de la destination et du transport de cette célèbre pierre de Fontvieille; les A.V.A. publiront bien volontiers un travail dans ce sens s'il y a lieu.

INTRODUCTION

Pour se protéger du ciel, de ses outrages et de ses catastrophes, l'homme n'avait que la pierre et comme il lui fallait vivre, bien vite il en fit une arme pour tuer ses ennemis, chasser son gibier, arme de jet comme la pierre de fronde ou arme de traîtrise comme la *"lègue".*

Mais l'homme ne pouvait se contenter de craindre ou d'admirer la pierre dans son expression naturelle, il voulut la maîtriser, la rendre esclave à son goût de confort puis de luxe.

La pierre, les pierres sont des éléments omniprésents en Provence et la pierre blanche calcaire est un matériau de prédilection ; il a été utilisé largement dans tout l'espace provençal et bien au-delà. Ainsi allait-il servir à ériger la bâtisse qui alliait la pérennité, la beauté, et la sécurité.

Dans les collines s'ouvrirent les carrières, qui par la main et par l'outil, allaient tailler, sculpter, ciseler, jointoyer, modeler le roc

selon les idées et les désirs des hommes, soit des montagnes entières. Depuis des millénaires ces carrières s'offrirent aux hommes pour qu'ils en bâtissent leurs maisons ; mais bien vite l'abri devint architecture et finit par rejoindre l'art gratuit qu'est la sculpture.

Très tôt on tira la pierre des collines aux alentours de Fontvieille. À l'époque de la préhistoire et de l'âge de bronze, les habitants de l'île du Castelet creusèrent les célèbres Allées couvertes dont la Grotte des Fées et la grotte Arnaud, avec leurs outils primitifs en bronze ou en silex et dégagèrent la pierre par éclats. Mais pour leur couverture, ils employèrent de larges dalles exactement taillées et dont les parements jointoyés avec soin montrent une grande connaissance de l'appareillage et de l'utilisation des outils adaptés à cette taille. Aussi peut-on dire que ces hommes furent les premiers carriers de Fontvieille.

C'est avec eux et grâce à cet environnement calcaire qui s'y prête que naquit la belle tradition d'exploitation de cette pierre qui fit qu'un jour, bien plus tard, Alphonse Daudet put écrire : *"à perte de vue, la route de la Combe aux Fées poudroie sous le soleil de midi. L'air est embrasé et sous les ormeaux du bord de la route, entièrement couverts de poussière blanche, mille et mille cigales se répondent d'un arbre à l'autre"* et puis apparaît *"Un grand bourg poussiéreux et blanc comme un chantier de pierres" (Le sous-préfet aux champs).*

ORIGINES

On extrait la pierre de Fontvieille d'un banc de pierre calcaire de formation sédimentaire de l'ère tertiaire de l'époque du miocène burdigalien supérieur, comme d'ailleurs la presque totalité de la chaîne des Alpilles.

Cette formation est posée sur un banc sableux de pierre coquillière blanche plus ou moins fine qui contient de 98,5 à 99% de silicate de chaux et de 1 à 1,5% de silicate de fer et d'alumine.

Sur un plan dessiné par Léo Lelée, on voit que cette formation comprend tous les anciens points de défense qui surplombaient les marais autour du village actuel : Montmajour, Castelet et après la large incise de Saint-Victor, elle continue en suivant une ligne qui naissant au vallon d'Aqueria et piquetée par le Moulin Ramet, la Baume Juive, l'Étoile, les Forges, traverse ensuite le col des Clapiers et suivant le versant des Alpilles depuis les Monts Paon et Valence finit à Saint-Gabriel. Cette formation à la forme d'un fer à cheval avec une branche plus importante, dont la longueur est de quinze kilomètres,

l'épaisseur pouvant atteindre soixante mètres, la largeur est variable selon les endroits et la qualité de la pierre l'est également.

LES PIERRES

La pierre est extraite des tréfonds, ce travail pénible se faisait surtout dans des endroits très humides, à la faible lumière du "Calèu" et plus tard de la lampe à acétylène;

Les blocs étaient taillés selon la demande suivant des règles et des appellations répondant à des dimensions codifiées en centimètres.

Trespanière : 92x50x45 **ou queyrade et demi**
Carreau : 75x65x45
Queyrade : 65x50x45
Queyron : 65x25x22

Ces appellations sont des termes francisés directement tirés du provençal.

Les moëllons, libages et touvenants étaient des pierres irrégulières à usages divers comme les fondations.

Toutes ces règles facilitaient le négoce et la tarification.

Les blocs étaient taillés *"gras",* soit avec cinq centimètres de plus que les mesures prévues. Ceci était utile pour prévenir la déperdition due au séchage qui était nécessaire pour éviter les fissures provoquées par le gel. Le surplus protégeait également les arêtes contre les chocs pendant le transport.

En 1925, en dépit de la mécanisation, les mesures des blocs relevées sur le registre d'expédition de la Société des Carrières du Midi, sont toujours les mêmes.

LES HOMMES

Le corps de métier des carrières est encore très souvent confondu avec celui des tailleurs de pierres. Méconnus, les carriers sont cependant ces hommes qui déplacent les montagnes et qui racontent en creux l'histoire des villes, car la ville est devenue peu à peu un monstre lithophage.

La multiplicité des creusements est étroitement liée au rythme d'extension de la cité et de ses exigences, ceci étant mis en évidence par le lien qui existe entre la courbe démographique et celle de la production de pierre.

Les carriers ont été éternellement de prodigieux équarrisseurs, ils ont su utiliser au mieux les fissures et les défauts de la masse

rocheuse en domestiquant les sites et en les faisant ressembler à des décors fabuleux. Sur les fonds de taille sont inscrits la mémoire des corps et l'écriture des outils qui témoignent de la finesse et de la maîtrise de l'art.

Le travail du carrier, bien souvent dans des positions inconfortables, réclame habileté, courage, résistance et endurance. D'où la grande fierté justifiée qui, au milieu du siècle dernier, faisait que la corporation des carriers était l'élément fondamental de la collectivité, de la sociabilité et de la vie politique de Fontvieille ; aussi les carriers jouissaient-ils d'un niveau de vie élevé que beaucoup leur enviaient.

Cette classe sociale bien spécifique était strictement hiérarchisée et chaque membre y avait un rôle bien déterminé.

Le patron a été, au fil des siècles, **le maître-carrier,** propriétaire d'une ou plusieurs carrières et qui en louait également sur les terres communales. Plus tard quand les sociétés comme la Société Générale des Carrières du Midi (1880) achetèrent des parcelles à exploiter, vinrent les **contremaîtres** qui représentaient les sociétés et contrôlaient le cubage des blocs.

Du côté des ouvriers, il y avait les **blotteurs** qui travaillaient à l'ouverture des galeries et les **fonceurs** qui taillaient et creusaient les puits.

Le **carrier**, lui, sciait les blocs pour les sortir de la masse de pierre pour ensuite les équarrir. C'étaient des tâcherons à la journée qui étaient payés suivant le cubage de pierre extrait. Ils étaient considérés comme appartenant à l'aristocratie ouvrière. Leurs salaires étaient élevés. En 1880 un carrier pouvait gagner jusqu'à cinq francs par jour que le maître-carrier lui payait, chez lui, en pièces d'or de dix ou vingt francs.

Le **terrassier** déblayait les déchets et le **gueux,** jeune garçon d'une douzaine d'années, conduisait les animaux de treuil.

Les carriers ont été les premiers Compagnons du Devoir et du Tour de France. Leur organisation a été à l'avant-garde des autres corporations. En 1789, parmi celles que convoquèrent les Consuls d'Arles pour l'assemblée préliminaire à la rédaction des "Cahiers de doléances", la corporation des carriers (ou traceurs de pierre comme en provençal) sous la bannière de Saint-Symphorien était seule et donc très importante puisque non associée à une autre. Dès 1847 s'était même constituée une société de secours mutuel inspirée de la franc-maçonnerie sous le titre évocateur de **"Aide-toi et le ciel t'aidera !".** La bannière neuve que s'offrit la confrérie en

1862 témoigne de la prospérité de l'industrie de l'extraction de la pierre à Fontvieille à cette époque.

En 1879 naît la Chambre syndicale des carriers de Fontvieille, riche de 150 adhérents et qui se déclarait en 1886 *"représenter les intérêts des ouvriers qui étaient également ceux de la population entière".* C'est sous son impulsion que le travail fut limité à dix heures par jour et à cinq jours et demi par semaine. Les maîtres-carriers soucieux de la sauvegarde de leurs privilèges se séparèrent en 1894 du syndicat des carriers et créèrent leur propre syndicat.

Grâce à la vigilance de la corporation et de la société mutualiste puis du syndicat, la sécurité était toujours un sujet d'actualité et les accidents sérieux étaient rares.

La tradition de la taille se transmettait de père en fils et on commençait très tôt à travailler aux carrières. Par exemple mon grand-père commença à s'occuper des chevaux à onze ans en 1907 et il m'a souvent raconté comment il lui arrivait de s'endormir entre les sabots des bêtes quand il y avait un moment d'accalmie.

LES OUTILS DU CARRIER

L'extraction de la pierre se faisait dans des carrières à ciel ouvert ou par des puits.

Les blocs étaient acheminés dans les galeries au moyen d'un diable aux grosses roues en bois cerclées de fer. Pour les remonter jusque sur le quai, **"cargadou",** on utilisait une poulie de carrier : le **tympanum.** C'était un treuil où s'enroulait un câble et qui avait à sa base une roue métallique dentée et un axe. Il y avait un bras horizontal fixé dans l'arbre central qui permettait de faire tourner le tout grâce à la force d'un homme qui escaladait les rayons de la roue, puis plus tard au moyen de boeufs ou de chevaux conduits par le gueux.

Autrefois pour détacher les lits de pierre on utilisait selon l'ancienne méthode romaine des coins de bois qui gonflaient sous l'effet de l'humidité et qui par là-même fendaient les blocs. Puis on utilisa de vieux fers de bœufs entre deux paumelles.

Pour tailler les blocs, les carriers utilisaient des outils rudimentaires qui se perfectionnèrent au fil des ans.

"L'escoudo", ou la **smille,** espèce de marteau à taillant double dont la lame était dentée et qui donnait une taille striée en arête de poisson qui servait à équarrir les blocs. Elle fut remplacée au XIX^{e} siècle par la scie dite **"crocodile"** qui augmenta le rendement.

La coupeuse ou barre à mine qui sert à approfondir les trous, à faire des entailles et à couper les sous-plafonds.

La tarrière ou **"virouno"** est utilisée vers 1910. C'est une vrille d'environ 1,50 m au manche très court, généralement en micocoulier. Elle sert à forer dans la masse pour permettre le départ de la coupe ou du tait.

Apparut également à cette époque la **scie en acier** avec un manche en bois qui se tenait à deux mains.

Pour débiter les blocs on utilisait une scie dont la longueur pouvait atteindre 1,80 m avec une largeur en tête de 30 cm qu'on appelait la **traverseuse.**

On utilisait la **fonceuse** pour scier les blocs dans la masse ; son bout arrondi permettait de travailler avec les premières dents en effectuant un mouvement circulaire. Elle servait surtout pour les parois.

Le **"racé"** servait pour effectuer divers travaux tels que la taille des escaliers des puits.

La **polka** était un marteau à manche court avec deux tranchants perpendiculaires.

Le **marteau taillant,** francisque à long manche servait à équarrir et à séparer les blocs de la masse de la roche.

Les carriers choisissaient leurs outils sur des catalogues spécialisés, mais la plupart étaient fabriqués sur place.

Les forgerons du village modifiaient ces outils selon la stature du carrier et en assuraient aussi l'entretien.

AUTRES ACTIVITÉS LIÉES AUX CARRIÈRES

L'industrie des carrières en dehors des hommes qui travaillaient directement aux carrières, fournissait du travail à bien d'autres corps de métier. Les Monographies Communales de Bergounhoux et Masson notent qu'en 1851 l'exploitation de la pierre employait 112 personnes et en 1887, 217 hommes et 20 garçons répartis en 194 ouvriers dans les carrières de taille et 43 dans les carrières de pierraille qui fournissaient les matériaux nécessaires pour l'empierrement des routes.

En 1911, 30 casseurs de cailloux y travaillaient encore et extrayaient 50 mètres cubes de pierraille par jour. Ils détachaient les pierres dans les quartiers de la Calade, du Vallon Poissonier et tout le long du chemin de Barbegal là où les bancs ne sont pas assez épais pour y tailler des blocs de construction. Ils faisaient éclater les gros rochers avec des mines et c'est pourquoi ils se protégeaient le

visage avec un masque grillagé et les jambes avec des planchettes.

Ce sont eux qui ont creusé la colline à droite et à gauche le long de la célèbre Allée des pins. Plus tard le travail à la tâche fut remplacé par un concasseur à moteur que j'ai vu et surtout entendu fonctionner, pour créer en particulier l'emplacement qui est aujourd'hui le parc de stationnement du Moulin de Daudet.

LE TRANSPORT

Jusqu'en 1875 le problème majeur pour les carriers fut celui du transport des pierres. Dans ce territoire caché dans les marais et les collines entre Rhône et Alpilles, le transport des pierres demandait une manutention considérable.

Jusqu'au XV^{e} siècle les carriers utilisèrent principalement le réseau routier romain. Ainsi les ornières creusées dans le vif du rocher et qui se distinguent encore juste un peu patinées par le temps, le long du mur d'enceinte qui cerne le parc du Château de Montauban, témoignent d'un important charroi. Entre les traces des deux roues, on en distingue une autre moins profonde qui dit en creux les pas innombrables des hommes et des chevaux.

Les charrettes, qui pouvaient dépasser une charge de 4 tonnes, avaient des roues larges serties de ferrements épais. À l'avant de la charrette, une troisième roue servait de frein dans les descentes; le roulier marchait à côté de ses bêtes. Pour aller à Arles par la route, ce n'était pas une entreprise facile car il fallait passer les côtes de Castelet et de la Montagne des Cordes. À ces endroits précis, il fallait dételer les chevaux pour assembler deux attelages. Les rouliers voyageaient en train de vingt charrettes.

À la fin du XIII^{e} siècle, le Roi René avait accordé comme privilège aux charretiers qui transportaient la pierre de Fontvieille pour l'aménagement de son château de Tarascon, la liberté de revenir à Arles avec leurs charrettes chargées d'autres denrées.

Vers 1644 avec les travaux d'assèchement des marais de Tarascon et d'Arles et la canalisation du Vigueirat, une convention fut établie entre la ville d'Arles, dont Fontvieille était un hameau, et le maître d'œuvre, l'ingénieur hollandais Van-Ens. Par cet acte, il autorisait les habitants d'Arles et de Fontvieille à transporter jusqu'au pont de l'Observance, toutes les pierres qui pourraient être extraites des *"périères"* de Fontvieille et de Castelet. **Les conducteurs de barques** pouvaient à l'aller et au retour conduire leurs chevaux sur les rives du Vigueirat à condition de ne pas causer de dégâts et qu'ils paient un demi tournois par *"Queyrade".*

Un embarcadère spécial, le port des Queyrades, avait été construit au quartier des Grand Prés ; on utilisait pour ce transport fluvial des barques dites *"savoyardes".*

À partir du pont de l'Observance les blocs prenaient le chemin du fleuve avec des manœuvres de manutention très lentes et difficiles qui faisaient que le prix de la pierre était multiplié par six à son arrivée à Marseille où elle était connue sous le nom de pierre d'Arles.

Aussi pour entretenir tous ces attelages, en 1887 par exemple, pouvait-on compter quatre charrons, un ferblantier, quatre maréchaux-ferrants et un bourrelier à Fontvieille. En 1882 l'administration militaire, qui les recensait périodiquement, notait 146 chevaux de trait et de voyage et 176 mulets puis respectivement 173 et 102 en 1911.

La concurrence du chemin de fer va apporter une véritable révolution dans les moyens de transport. En 1875 la Société du PLM ouvrit la gare de Fontvieille qui devenait indispensable pour l'exportation des pierres. Est alors créée une gare spéciale, à ciel ouvert, en face des carrières de Saint-Jacques, à l'est du village, où l'on embarquait également le minerai rouge bien connu sous le nom de bauxite ou de pierre des Baux. Reliée ensuite à Salon en 1887, la gare de Fontvieille permettait ainsi une exportation plus facile vers Marseille, Lyon et même Paris et ce pour un coût moindre.

À partir de 1850 l'explosion des aires de diffusion avec le chemin de fer fit passer la vente des pierres du plan local à l'exportation massive et aussi à une standardisation de l'exploitation. Dans les années 1880 on pouvait voir en permanence des wagons au chargement et régulièrement un à deux trains par jour au départ. En 1913 la Société Sauzy de Marseille avait encore une livraison au départ de Fontvieille tous les deux jours, d'environ 10 mètres cubes ! Heureux temps !

LA PIERRE DE FONTVIEILLE, MATÉRIAU DE CONSTRUCTION PRESTIGIEUX DES ROMAINS

L'occupation romaine a été une grande époque d'exploitation de la pierre en Provence. Pour assurer les exigences de ces bâtisseurs prodigieux et du nouveau mode de construction, de nombreuses carrières furent ouvertes. Dans certaines d'entre elles l'exploitation ne s'est jamais arrêtée depuis et le réseau routier romain a constitué un formidable débouché pour les carriers. Entre les lieux d'extraction et de construction il n'y avait pas plus d'une trentaine de kilomètres ; pour le transport ils utilisaient les charrettes ou les barques.

Pour édifier les arènes d'Arles et autres grands monuments, la pierre fut extraite des carrières de Saint-Rémy. Mais le transport était long et mal aisé car il fallait dès Saint-Gabriel traverser les marais. Aussi les Romains commencèrent-ils à extraire la pierre des Taillades plus proches.

L'extraction y était plus aisée car à ciel ouvert. Pour transporter les blocs jusqu'à Arles, il leur fallut assécher les marais et pour-ce bâtir l'aqueduc de la Coquille. Les matériaux des Taillades furent employés pour la construction de l'aqueduc des Arcoules en direction des Baux et de celui de Pont de Crau. Pour ce dernier, qui était long de 600 mètres et haut de 22 mètres il fallut une quantité considérable de pierres aussi bien pour l'édification que pour les fondations sur un sol marécageux d'un ancien bras du Rhône.

L'exploitation de la pierre des Taillades répondit à ce besoin car le transport en était plus facile et les Romains en usèrent abondamment pour la construction des bâtiments arlésiens publics ou privés.

L'Aqueduc de Caparon-Barbegal alimentait en une suite superbe de huit arcades le fameux moulin de Barbegal, véritable minoterie de 200 mètres carrés.

Ainsi le site de Fontvieille assurait-il la pierre, l'eau et la farine, éléments essentiels de vie et de civilisation. Il aidait surtout à la prospérité et on peut le dire sans fausse modestie que "la petite Rome des Gaules" lui doit les fondements de son existence et de son rayonnement. L'autel sculpté dans la pierre tendre des Taillades, matérialise ce rôle capital et sa grande coquille n'est pas sans rappeler les fossiles que l'on trouve si nombreux dans la pierre de Fontvieille. Ainsi le quartier des carrières modernes, le quartier Saint-Jacques, tire également son nom de cette pierre coquillière.

ÉPANOUISSEMENT DES CARRIÈRES DU MOYEN-ÂGE À L'ÉPOQUE MODERNE

C'est sur le plateau de Castelet que furent ouvertes au IX^{e} siècle les carrières d'où fut extrait le matériau qui servit à édifier Arles, les remparts d'Avignon, l'abbaye de Montmajour.

De 1348 à 1353, aux frontières de la zone inondable par le Rhône, Pierre de Canillac, abbé de Montmajour, fit bâtir une tour de défense haute de 30 mètres**,** pour protéger la vallée. La source qui coulait à son pied devint le centre d'un nouveau bourg et les carriers,

tailleurs de pierre et maçons quittèrent les hauteurs de Castelet et de Saint-Victor pour fonder un hameau qui prit le nom de Fontvieille.

En 1385 le comte de Provence, Louis II, père du Roi René, abandonna tous ses droits sur Castelet et ses dépendances et demanda aux abbés de Montmajour l'autorisation, en contrepartie, d'ouvrir une carrière à Castelet pour fournir les matériaux pour la construction de son château de Tarascon. On employa cette pierre pour la décoration intérieure, soit pour les appartements seigneuriaux aux fenêtres vitrées, séparés du reste du château par une rampe, une cour avec un escalier tournant extérieur et une chapelle, le tout magnifiquement sculpté.

À cette époque fut également édifiée la collégiale Sainte Marthe de Tarascon. À la suite de son père, le Roi René fut si content des travaux effectués dans son château qu'il donna en récompense aux carriers de Fontvieille, le droit d'extraire la pierre à leur compte et ce pour une durée de cinq siècles moyennant une redevance de 140 livres par an aux prêcheurs de Montmajour.

À partir de ce moment-là, les chantiers se succédèrent et les lieux d'extraction suivirent le banc de pierre aux quartiers des Baumes, du Falabréguier puis de Michelet. Au fur et à mesure que les carriers abandonnaient les sites, la population y installait ses habitations, véritables maisons troglodytes dont quelques unes sont encore utilisées de nos jours.

À partir du XV^{e} siècle, la mode des constructions des hôtels nobiliaires dans les grandes villes et aussi en campagne, celle des bastides qui sont de véritables petits châteaux, va faire s'accroître la consommation de pierre de taille surtout comme pierres d'angle, encastrements de fenêtre et façades. À Fontvieille même, furent bâtis puis rénovés et améliorés les châteaux de Barbegal et d'Estoublon. Ce dernier, qui avait été brûlé en 1561 par les princes des Baux, fut reconstruit par Charles de Grille en 1674, puis restauré en 1710. Il est aujourd'hui inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

L'architecture publique et religieuse employèrent toutes deux la pierre de Fontvieille. Ainsi la Chapelle Notre-Dame de Grâce de Saint-Honorat des Alyscamps (BAVA N°1 - 1971) ou l' hôtel de Tribunal Consulaire des Marchands sur la place des Hommes à Arles, ou plus tard, sous la Révolution, la Rotonde qui est aujourd'hui le temple de l'Église Réformée d'Arles.

C'est sous le Second Empire avec le développement du chemin de fer et le désenclavement des zones rurales que

s'accrut considérablement le besoin en matériaux de constuction. La pierre va connaître un âge d'or et les carriers une prospérité jamais égalée depuis. Les villes vont absorber des millions de mètres cubes de pierre car la pierre et le fer forgé sont à la mode. Ces deux éléments souvent mêlés sont propres à l'architecture moderne, si éclatante dans les gares ou certains bâtiments comme la caserne Calvin (détruite, BAVA N°66 - 1989) ou les Ateliers du PLM à Arles.

Dans les années 1860-1880, le père de Tartarin mit la Provence et Fontvieille en particulier, au goût du jour. Par Daudet et son puissant protecteur, le duc de Morny, l'Empereur découvrit que la pierre de Fontvieille pouvait être le matériau d'excellence qui rendrait avec justesse le prestige du Palais Impérial et du boulevard du baron Haussman.

À la suite de quoi, comme Paris était alors le point de mire du monde entier, la pierre de Fontvieille fut adoptée partout ; à Marseille : les Palais Longchamp, de Cristal et de la Bourse, la gare Saint-Charles (1848), la Préfecture et la rue Impériale (rue de la République) ; à Toulon : l'Hopital Sainte-Anne et la sous-préfecture et aussi de nombreux hôtels particuliers et hôtels de Nîmes, Avignon, Nice et la Côte d'Azur qui commençait déjà d'attirer les Anglais. Grâce à l'exportation par bateau depuis le port de Marseille, la pierre était également envoyée dans les pays plus ou moins lointains, Italie, Grèce, Turquie, Syrie, Belgique, Hollande et en Algérie après la conquête de 1840.

LES CARRIÈRES AU XX^{e} SIÈCLE

Au début du XX^{e} siècle, l'industrie de la pierre stagne considérablement. L'ère du béton vient de commencer et le premier ouvrage construit avec ce matériau artificiel est dans notre région le Canal de la Haute Crau.

Les carrières ferment peu à peu et la prospérité de Fontvieille décline. Quand on compare le registre d'expédition de la Société des Carrières du Midi de 1913-1914 et celui de 1925-1926, on peut faire plusieurs remarques :

Dans le premier registre, la moyenne du cubage mensuel est supérieure à 500 mètres cubes de pierre ; dans le second, elle est d'environ 150 mètres cubes. En 1914 il y avait des départs de trains chargés tous les jours, au mois de mai 1925, par exemple, on ne trouve en revanche que quatre livraisons. Avant la Grande Guerre, la société envoyait essentiellement de grosses cargaisons à des négociants ou des entrepreneurs de maçonnerie et toujours par

train. Dix ans plus tard, les lieux d'expédition restent les mêmes mais la majeure partie des clients se trouve dans un secteur géographique plus restreint et les commandes sont de faible tonnage. Le transport se faisait alors plutôt par charrette ou par camion. On peut relever à cette époque une forte demande pour la taille de pierre des monuments funéraires. Rien que pour Marseille, huit tailleurs de pierre ont leur atelier Chemin de Saint-Pierre à côté du grand cimetière.

Les Fontvieillois se reconvertirent alors dans la culture maraîchère. En 1932, ils découvrirent la culture des champignons qui fut pratiquée pendant six ans dans les carrières des Baumes et de Saint-Jacques. Ce furent alors une quarantaine d'hommes qui descendirent à nouveau dans les puits pour y aplanir le sol et préparer un lit approprié à cette culture.

Dans le registre municipal d'où est tiré un document, est mentionnée une adjudication pour six ans (1927-1933) pour l'exploitation d'une carrière au lieu-dit les Baumes, au quartier Agriottes, entre le maire de Fontvieille et les négociants associés, Pichat-Guin-Chamalet et Coignon de Nîmes, au prix de 300 francs par an pour y cultiver des champignons.

En 1939 une partie importante des carrières (70 propriétés soit 37 hectares) fut réquisitionnée par la Marine nationale qui y installa un dépôt de munitions qui dépend de l'arsenal de Toulon.

Plus tard, dans les années 50, la société qui continuait l'exploitation de la partie libre se modernisa et les nouvelles techniques de mécanisation donnèrent un élan nouveau à la pierre de Fontvieille. L'architecte célèbre Fernand Pouillon mit la pierre prétaillée à l'honneur dans le monde entier et la demande abonda de nouveau. Ce fut alors ce matériau qui fut choisi pour l'aménagement du Vieux-Port et de 810 logements à BOIS-LEMAITRE à Marseille. Fernand Pouillon utilisa également la pierre de Fontvieille à Alger où il construisit 400 logements et deux églises, puis une caserne à Valence et des immeubles à Aix et Avignon.

À la suite des bombardements de 1944 qui avaient détruit le quartier de l'église Sainte-Marthe, le maire de Tarascon rejeta les matériaux modernes et imposa la pierre au contraire d'Arles qui vit son Bourg-Neuf défiguré par des immeubles de béton (architecte Pierre VAGO).

En 1967, la Société d'exploitation des carrières de pierres de taille (SMECPT) reprit les carrières et adopta Fontvieille comme siège social. Une machine d'extraction révolutionnaire au carbone

de tungstène extrait aujourd'hui 500 mètres cubes par jour et les blocs peuvent dépasser huit tonnes. C'est à Fontvieille avec la machine à tailler au diamant et à la pression d'eau que l'on taille et entrepose la production de toute la société. Celle-ci alimente les pays du monde entier en matériau de construction pour les cheminées.

DOCUMENT 1

Procès verbal d'adjudication du bail de 125 mètres carrés de terrain communal situé dans le terroir de Fontvieille au quartier des carrières pour servir à l'extraction des pierres de taille. Première enchère.

"L'an mil huit cent quarante six et le vingt cinq Avril à cinq heures après midi, nous Jacques Quenin maire de la Commune de Fontvieille, troisième arrondissement du Département des Bouches du Rhône assisté du receveur municipal et de deux conseillers municipaux nous nous sommes rendus à l'hôtel de la mairie, dans la salle ordinaire des adjudications, nous avons annoncé que par suite des avis publiés et affichés le dix-huit de ce mois et des annonces faites au son de la trompette aux lieux accoutumés, des quelles affiches un exemplaire visé et paraphé par nous restera annexé à la minute du présent procès verbal, il allait être procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, du bail... etc...

DOCUMENT 2

Département des Bouches du Rhône Arrondissement d'Arles.
République Française Mairie de Fontvieille.

Renouvellement du bail d'exploitation des carrières entre Honorat et la Commune de Fontvieille.

Entre les soussignés :

M. Hyacinthe Bellon, maire de Fontvieille, agissant en cette qualité;
et M. Paul Honorat, maître-carrier à Fontvieille,
Il a été convenu ce qui suit :

"le bail en date du vingt-cinq juin Mil neuf cent vingt trois par lequel la Commune de Fontveille a cédé à M. Honorat un chantier de carrières de pierres de taille qu'elle possède au quartier du Mas-Rouge formé des 152 et 357 section C du plan cadastral, d'une contenance de cinquante quatre ares soixante dix centiares, bail qui a pris fin le trente juin mil neuf cent vingt six, est renouvelé pour une période de trois années consécutives commençant à courir le

premier juillet mil neuf cent vingt six pour finir le trente juin mil neuf cent vingt neuf. Le présent bail a lieu dans les conditions suivantes.

M. Honorat versera à la Caisse municipale, tous les six mois terme échu, soit, les premier janvier et premier juillet, un prix fixe de cent cinquante francs formant une redevance annuelle minimum de trois cent francs, que l'exploitation ait lieu ou non. Toutefois, si l'extraction dépassait annuellement deux cent mètres cubes de vide, il serait dû un supplément de prix de un franc cinquante."

COMMENTAIRE DES DOCUMENTS 1 et 2

Voici deux exemples pour démontrer comment se passaient les accords entre la ville de Fontvieille et les carriers qui désiraient exploiter une carrière communale.

Le procès verbal d'adjudication concluait l'adjudication aux enchères publiques d'une propriété communale pour l'extraction de la pierre de taille.

L'avis de mise aux enchères avait été publié par affichage et par la voix du crieur public et au son de la trompette aux lieux habituels. La mise à prix avait lieu le dimanche à cinq heures du soir dans la salle ordinaire des adjudications de la mairie. Un prix minimum était fixé (trois cent Francs pour le document 1), et on procédait à l'adjudication à la chandelle. S'il n'y avait pas de surenchère à l'extinction de la flamme on éclairait une seconde bougie et l'adjudication était prononcée à l'extinction de cette seconde chandelle. Le procès verbal faisait également état de la liste des enchérisseurs.

On tenait également un registre des baux d'exploitation des carrières communales (document 2) qui précisait pour chaque adjudication ou renouvellement de bail le nom de l'exploitant. Celui-ci pouvait être un maître-carrier à son compte ou pour le compte d'un tailleur de pierre ou d'un négociant de la ville (Marseille, Nîmes et même Lyon) ou des sociétés avec un contremaître.

Les baux étaient délivrés pour trois, six, neuf ou douze ans. Le prix jusqu'à 200 mètres cube de pierres extraites était fixé (de 100 à 500 francs selon la surface de la parcelle et l'époque). Au-delà de 200 mètres cubes, on devait payer 50 centimes avant la guerre de 1914, 1 franc jusqu'en 1920 puis ensuite, 1,50 francs de supplément par mètre cube de pierre extraite.

Un exploitant pouvait rompre le bail et le transmettre à quelqu'un d'autre avant la date d'expiration.

Dans le fonctionnement du conseil municipal de Fontvieille, il y avait à cette époque une Commission spécialisée dans les

affaires des carrières. Elle avait pour tache de vérifier l'exploitation des carrières communales et en faisait un rapport régulièrement.

INSTRUCTIONS POUR LES EXPLOITANTS ET LES OUVRIERS

L'ingénieur en chef des mines, soussigné, fait observer aux exploitants et aux ouvriers des carrières exploitées dans son service que parmi les prescriptions des règlements en vigueur, il en est qui intéressent tout particulièrement la sécurité et dont l'inobservation entraînerait pour eux des poursuites judiciaires.

Il croit devoir leur rappeler plus spécialement les prescriptions suivantes :

"On ne doit faire usage pour bourrer les coups de mine, que de bourroirs en bois. Il est sévèrement interdit de se servir de bourroirs en fer ou en tout autre métal.

Tout coup de mine une fois bourré ne peut être débourré sous aucun prétexte.

Lorsqu'un coup de mine n'aura pas fait explosion, le chantier sera consigné pendant une heure au moins.

Il est interdit de débourrer un coup de mine raté. Les trous de mine faits en remplacement de coups ratés seront percés sur l'indication du chef du chantier et de manière qu'il existe un intervalle d'au moins 20 centimètres entre l'ancienne charge et les nouveaux trous.

Il est interdit de pratiquer des affouillements en sous-cave dans les masses de peu de consistance, telles que sables, terres, graviers, argiles, etc.

Le front de taille ne devra présenter aucune partie en surplomb et devra être purgé de tous les blocs qui pourraient s'en détacher.

L'ingénieur en chef des mines rappelle en outre aux exploitants que toute ouverture de carrière ou toute reprise de travaux par un nouvel exploitant dans une carrière abandonnée, tout étage nouveau ouvert dans un carrière souterraine doit faire l'objet d'une déclaration sur papier libre en double expédition, adressée au maire de la commune".

L'ingénieur en chef des mines, OPPERMANN(vers 1885)

DÉCLARATIONS D'EXPLOITATION

Déclaration de M. Genest pour le compte de M. Marquis Auguste.

"Le soussigné Genest Benjamin, employé, demeurant commune de Fontvieille, où il fait élection à domicile, déclare vouloir continuer pour le compte de M. Marquis Auguste, demeurant à Valson (Vaucluse), une exploitation à ciel ouvert sur un terrain appartenant à Mr le Marquis de Grille, situé Montagne du Travers...

DÉCLARATION HONORAT ANTOINE.

"Le soussigné a l'honneur d'informer monsieur le maire qu'il vient d'ouvrir une carrière de pierre de taille destinée à être exploitée en galerie dans la propriété de Mme Aubert section C, n°192 du plan cadastral d'une contenance de 37 ares 40 cent. au quartier du Mas rouge confrontant au nord la montagne communale, au sud la société des carrières du Midi, au levant Passy et au couchant Comille Adolphe."

Fontvieille 22 avril 1891. Signé Honorat. Transmise à M. le préfet le 1er mai 1891.

COMMENTAIRES

Ces documents sont tirés des Archives municipales de Fontvieille, et extraits du Registre des déclarations de propriétés des carrières, allant de 1864 à 1902.

Dans ce registre le secrétaire de mairie (l'écriture ne change qu'une fois sur le registre) consignait les déclarations d'exploitation de carriers propriétaires ou de carriers agissant pour le compte d'un propriétaire.

Dans la déclaration devait figurer la nature de la pierre (calcaire), sa profondeur sous le lit de terre, son épaisseur, le mode d'extraction (à ciel ouvert ou dans les galeries), la situation sur le plan cadastral et le nombre de parcelles exploitées, le plan de situation de la propriété et également les chemins de service. On ne manquait pas de mentionner qu'il n'y avait pas d'habitation dans un rayon alentour réglementaire.

Les plans de situation étaient adjoints aux déclarations. Dans ce registre, j'ai relevé 45 déclarations pour cette période.

Document : Déclaration Honorat Antoine 1891 :

Il s'agit de mon arrière-grand-oncle dont le fils Paul a été le dernier carrier indépendant de Fontvieille. Aujourd'hui sur le site même de sa carrière, son gendre et son petit-fils sont tailleurs de pierre.

BIBLIOGRAPHIE

Fontvieille et sa Côte-Bleue (Jean des Vallières)

Fontvieille: Métamorphoses (Michel Gay)

La Provence à l'heure solaire (Honoré Coudière)

Le dépôt régional de Fontvieille (revue du DCN de Toulon)

Signes de pierres (Marie Mauron)

Le Roi René (Coulet-Planche-Robin)

Histoire de l'outillage rural et artisanal (Fernand Benoit)

Arles: Métamorphoses (Rémi Venture)

Statistique des Bouches du Rhône (Comte de Villeneuve)

Monographies Communales T.XV (Berghounoux et Masson)

Du minéral au mental : Carriers et carrières de Provence (P. Gaudin et C. Reverchon. Revue Lithiques N°2.1985)

Bulletin des A.V.A.

Documents extraits des archives municipales de Fontvieille et manuscrits de la Médiathèque d'Arles

Notes et documents pour une Histoire de Fontvieille (Jules Auvergne)

Bordereaux de livraison de la Société générale des carrières du Midi. Etude des années 1913/1914 et 1925/1926 (documents aimablement signalés par Mme Jeannine Castanet, membre du C.A. des A.V.A., et actuellement en la possession de M. le maire de Fontvieille dans l'attente d'être versés au fond spécial de la future bibliothèque du village).

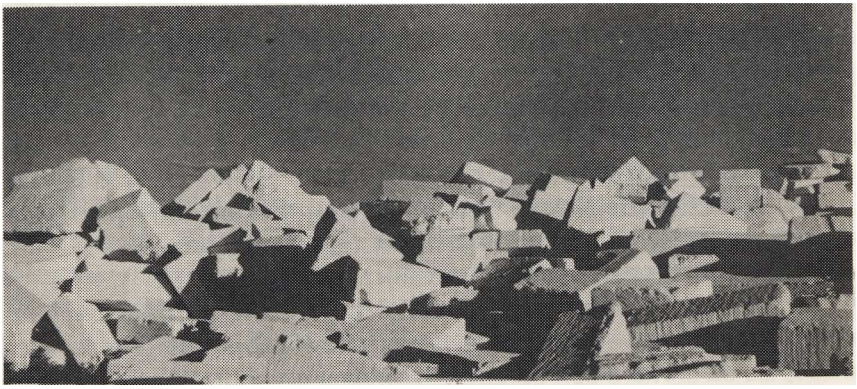

Photo: *Chaos de pierre de Fontvieille près des Taillades* (cliché J. SERVONAT - 1954)

ABJURATIONS
ET NOM PATRONYMIQUE

Changer de religion, c'était souvent changer de nom ! Nos amis VIVIAN et RAINAUD soulignent ici la difficulté supplémentaire qui attend le généalogiste.

Le nom de famille semble relever du sacré, alors qu'en fait c'est le prénom, le nom de baptême qui caractérise un individu dans une lignée. Nous signalons qu'anciennement, le prénom était le *"nom"* et le nom de famille était le *"surnom".* Mais le nom de famille est tellement magique, que madame Untel se passionne souvent plus pour la généalogie patronymique de son mari que pour ses propres ancêtres. La mère de famille arrive à s'identifier comme un rejeton de la famille de son mari.

De plus, quand on commence une généalogie, on se pose beaucoup plus la question : d'où vient mon nom ? que celle, plus logique, d'où vient ma famille ?

La raison de cette magie peut s'expliquer, entre autres, par la rareté d'un patronyme, et donc la fierté de l'individu de se distinguer des autres. Il suffit de voir comment, à notre époque, les parents appellent leurs enfants. Des prénoms venant *"du fin fond du calendrier"et* même d'en dehors, font leur apparition.

Les spécialistes d'anthroponymie précisent que les noms de famille sont rattachés à quatre idées principales : **un nom de baptême** (BERNARD, MICHEL, mais aussi RE(Y)NAUD et VIVIAN), **un lieu** (DUPONT, DUBOIS), **un métier** (CHARPENTIER, FABRE), ou **un trait physique** (LEGRAND, LEROUX). Une autre raison est bien sûr que l'usage du nom de famille est maintenant d'une ancienneté que l'on pourrait qualifier d'immémoriale. **C'est en effet dans le courant du XII^{e} siècle que le besoin s'est fait sentir de distinguer les individus d'un village, d'une communauté. Et suivant la parole d'une de nos connaissances, le nom est la seule chose qui reste de nos ancêtres !**

Le deuxième élément qui appartient à l'univers sacré de l'homme est sa religion. Pourtant les circonstances, les vicissitudes des temps, les lois, imposent souvent des choix draconiens : ou partir ou rester et se convertir, sans parler de l'autre alternative également pratiquée : le massacre des individus.., au nom d'une autre religion. L'histoire est pleine d'exemples. La Saint Barthélémy, en 1572, appartient à la

conscience collective. Notre région se souvient des Vaudois. La ville d'Arles a eu ses Juifs : *"Il était rare qu'il se produisit en Arles quelque émotion populaire, sans que les Juifs en payassent les frais"* (Émile Fassin, BAVA n°2-1909).

Les relevés systématiques pratiqués par notre section généalogie-paléographie ont permis de faire des découvertes d'actes d'abjuration. À la fin du XVII^{e} siècle, surtout après la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, des protestants ont préféré se convertir (voir par ex. GG 206, f° 648 - GG 213, f° 3 - GG 17 4, f° 213 - GG 194, f° 31, 32, 40). Citons ce que nous pensons être une *"perle" :* le 13 juillet 1687, abjuration de Marguerite Truelle, avec la mention suivante en marge : *"abjuration de Marguerite qui est âgée de 29 ans, taille moyenne, qui cloche d'un pied et qui est un peu bossue."*

M. Jacques PERRIER, au travers d'articles parus dans notre bulletin (n° 71, 73, 85) nous a parlé de la communauté protestante arlésienne. Un acte amène notre attention sur la communauté juive. Le 20 avril 1688, Pierre Joseph de Lunel, fils d'Israël nouveau converti de la religion juive, se marie (GG 146). Citons un autre acte en détail : *"L'an 1709 et le 30 jour du mois de mars, jour du samedy saint, a été baptisé un juif d'Orange âgé de trente et un ans, nommé David Alphandéry qui a été nommé sur les fonts de baptême François Louis après avoir abjuré et renoncé publiquement à son ancienne relligion et à toute superstition judaique ; parrain: François de Varadier de St Andiol, chevalier de Malte, marraine: Rose de Mollégès" (GG 207).*

L'abjuration était liée au nom patronymique : changement de religion, changement d'habitudes dans ses relations quotidiennes. Il est à signaler que les juifs ont vu reconnaître l'hérédité de leur patronyme par un décret napoléonien de 1808.

Mais le juif converti, que l'on appelle un néophyte, devait encore payer son ancienne religion par une taxe. Le baron du ROURE, dans le cadre de cette taxe spéciale, levée en 1512, nous en donne une liste, particulièrement deux noms connus : Pierre de NOSTRE-DAME, oncle de NOSTRADAMUS, juriste à Arles, et Jean de BARRÊME, docteur en médecine à Tarascon. Une branche de cette famille s'est établie à Arles. Pour Jean de BARRÊME, le processus de changement de nom est peut-être une rareté mais mérite d'être mentionné. Le juif Salomon de la RABISSE prête de l'argent en 1501. Il est établi une quittance. La dette réglée, le notaire marquait en marge que l'acte était cancelé, annulé. Et dans cet acte, la marge indique le dénommé ci-contre, Salomon de la Rabisse alias Jean de Barrême, s'estime remboursé de la créance.

La marge est de l'année 1502. On arrive donc à situer l'époque avec une grande précision, du baptême, ce qui n'est pas toujours évident.

La vie de la communauté juive arlésienne a été évoquée, en détail, dans les articles du bulletin des AVA (n°4 et 6 de 1906/7, et n°2 de 1909, par Antoine LIEUTAUD, et par l'incontournable Émile FASSIN). Nous renvoyons nos lecteurs à ces articles très intéressants notamment sur les institutions juives au Moyen Âge.

Les conversions mentionnées ci-dessus nous amènent aux conclusions suivantes. D'abord il faut remarquer que **les juifs convertis prennent souvent comme nom de famille celui du parrain.** Ainsi, Davin de CARCASSONNE, converti au milieu du XV^{e} siècle, s'est appelé Arnauton de VELORGUES, le seigneur qu'il servait. Son fils, Cresquas de CARCASSONNE, retournera à la religion première de sa famille, puis se convertira lui aussi sous le nom de... Pierre de NOSTRE-DAME, père d'un autre Pierre, cité plus haut, qui lui paiera la taxe des néophytes en 1512. Les actes de conversion peuvent se retrouver dans les registres de notaires : André GINOUX abjure le 5 mars 1673 à Eyguières, où l'on trouve de nombreux protestants (AD BDR, 379 E 255 f°74). Le sacré et la magie du nom de famille, ainsi que de la religion, doivent être relativisés. **Même les noms de famille choisis, ou mieux attribués par leurs contemporains à nos ancêtres du XII^{e} siècle, sont arbitraires et non un fait génétique.** Les DUPONT sont comme cela... leur caractère dépend de leurs gènes. Les noms sont plutôt un fait de société ; de même que la religion. Pensons à l'Allemagne après la paix d'Augsbourg en 1555 : *"cujus REGIO ejus religio".* Les habitants d'une principauté devaient avoir la religion de leur prince. Comme nous l'avons dit plus haut, suivant les époques, l'intégration dans la société peut amener un individu à se convertir (par exemple, pour se marier).

Nous devons donc nous attendre, en montant notre généalogie, à trouver des ancêtres de différentes religions. L'un des auteurs de cet article a ainsi des ancêtres juifs, protestants, et vaudois. De même qu'il faut s'attendre à trouver quelques lignées naturelles...! On se rend compte que la question première du profane de la généalogie, d'où vient mon nom?, est tout à fait secondaire, bien qu'il ne faille pas nier que certains noms sont attachés à certains lieux, par rapport aux découvertes à faire sur les origines de sa famille et du temps dans lequel elle a évolué, à tous les sens du terme.

Mais le nom de famille reste le dénominateur commun d'un ensemble de personnages, ce qui peut les relier entre eux. Comment faire une généalogie sans nom de famille ?

J.VIVIAN - D. RAINAUD.

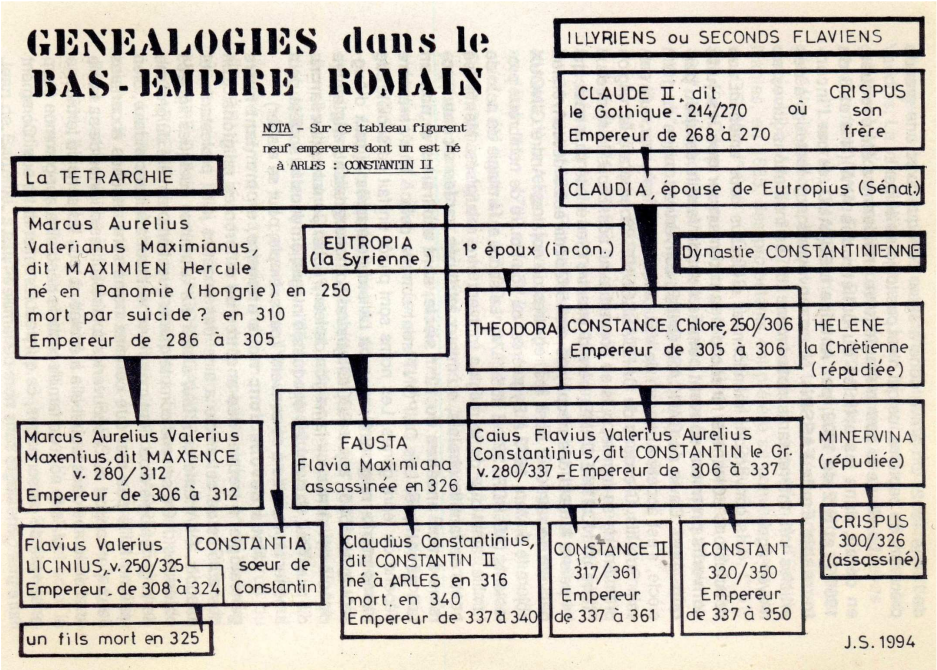
GENEALOGIES dans le BAS-EMPIRE ROMAIN
NOTA - Sur ce tableau figurent neuf empereurs dont un est né à ARLES : CONSTANTIN II
La TETRARCHIE
ILLYRIENS ou SECONDS FLAVIENS
CLAUDE II, dit le Gothique - 214/270 Empereur de 268 à 270
où
CRISPUS son frère
CLAUDIA, épouse de Eutropius (Sénat.)
Marcus Aurelius Valerianus Maximianus, dit MAXIMIEN Hercule né en Panomie (Hongrie) en 250 mort par suicide ? en 310 Empereur de 286 à 305
EUTROPIA (la Syrienne)
1° époux (incon.)
Dynastie CONSTANTINIENNE
THEODORA
CONSTANCE Chlore 250/306 Empereur de 305 à 306
HELENE la Chrètienne (répudiée)
Marcus Aurelius Valerius Maxentius, dit MAXENCE v. 280/312 Empereur de 306 à 312
FAUSTA Flavia Maximiana assassinée en 326
Caius Flavius Valerius Aurelius Constantinius, dit CONSTANTIN le Gr. v. 280/337 - Empereur de 306 à 337
MINERVINA (répudiée)
Flavius Valerius LICINIUS, v. 250/325 Empereur de 308 à 324
CONSTANTIA sœur de Constantin
un fils mort en 325
Claudius Constantinius, dit CONSTANTIN II né à ARLES en 316 mort en 340 Empereur de 337 à 340
CONSTANCE II 317/361 Empereur de 337 à 361
CONSTANT 320/350 Empereur de 337 à 350
CRISPUS 300/326 (assassiné)
J.S. 1994

COMMENTAIRES

CLAUDIA, mère de CONSTANCE CHLORE et grand-mère de CONSTANTIN, était la fille de CLAUDE II ou de son frère CRISPUS (paternité incertaine).

HÉLÈNE, mère de CONSTANTIN, première épouse de CONSTANCE CHLORE, fut répudiée par celui-ci sur la pression de MAXIMIEN HERCULE qui lui fit épouser THEODORA issue d'un premier mariage de son épouse EUTROPIA avec un inconnu.

EUTROPIA, par son deuxième mariage avec MAXIMIEN HERCULE, était la mère de MAXENCE et de FAUSTA, deuxième épouse de CONSTANTIN.

MINERVINA, première épouse répudiée de CONSTANTIN, était la mère de CRISPUS, assassiné sur les ordres de FAUSTA.

FAUSTA, deuxième épouse de CONSTANTIN, était la mère de CONSTANTIN II (né à Arles), CONSTANCE II et CONSTANT I. Elle mourut assassinée en 326 sur les ordres de CONSTANTIN, qui l'année précédente en 325 avait déjà fait exécuter son beau-frère LICINIUS, époux de sa sœur CONSTANTIA ainsi que leur fils qui était donc son neveu.

CONSTANTIN I méritait-il le qualificatif de "le grand", et sa conversion tardive au christianisme excuse-t-elle sa responsabilité dans la mort de plusieurs membres de sa famille, MAXIMIEN, FAUSTA, LICINIUS et son fils... ?

CONSTANCE II, empereur d'Orient, dès son avènement fit massacrer les demi-frères de CONSTANTIN le Grand (les fils de CONSTANCE CHLORE et THEODORA) ainsi que leurs descendants, à l'exception de GALLUS et de Flavius Claudis JULIANUS qui renia la religion chrétienne, d'où son surnom de JULIEN "l'Apostat". On leur fit épouser respectivement les deux filles de CONSTANTIN le Grand, CONSTANTINA et HÉLÈNE la jeune, leurs cousines.

JULIEN l'Apostat, proclamé empereur par ses troupes à Paris en 361, fut tué en 363 lors d'une campagne militaire en Perse, par un de ses soldats chrétiens.

J. SERVONAT

ERRATA

Des erreurs bien involontaires, se sont glissées dans le chapitre VII du Bulletin n°86 (article de J. SERVONAT). L'Aqueduc Gallo-Romain de Barbegal à Arles. Populations et Nécropoles: Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Voici les corrections à apporter :

Page 25 (ligne 23), lire : désaffection au lieu de désaffectation.
Page 27 (ligne 31), lire : nous allons tenter de cerner au plus près l'évaluation de sa population, de l'époque de la fondation jusqu'à la fin du III^{e} siècle, période clef que constitue l'arrivée de CONSTANTIN... etc.

Page 28 (ligne 12), lire : cet effectif doit être complété par les prêtres et les magistrats, au sommet de la pyramide de cette société romaine en cours de formation, et par les esclaves et les affranchis constituant... etc.
Page 29 (ligne 7), lire : — Au sud, la Grande Crau jusqu'à la mer et l'étang de Berre.

— Au centre, la Haute Crau jusqu'au pied des Alpilles avec TERICIA.

$$\frac{\text{Population estimée x nombre d'années}}{\text{Espérance de vie moyenne}} = \text{Nombre de décès pendant la période considérée}$$

ce qui nous donne pour :

le 1/2 siècle avant J.C.: $\frac{6500 \times 50}{35} = 9\,285$

le 1er siècle après J.C.: $\frac{8000 \times 100}{35} = 22\,857$

le 2^{e} siècle après J.C.: $\frac{11000 \times 100}{35} = 31\,428$

le 3^{e} siècle après J.C.: $\frac{15000 \times 100}{35} = 42\,850$

soit un total de : 106 420 décès

Page 30 (ligne 36), lire : cette méthode, renouvelée des périodes très anciennes, s'effectuait dans un lieu spécialement aménagé : "l'Ustrinum"

(ligne 40), lire : ces urnes étaient soit enterrées, soit disposées dans des "colombaires" dont nous avons un témoignage par les textes dans la description du mur qui supportait l'aqueduc des quartiers sud et ouest et que nous tirons de nouveau des citations de L.A. CONSTANS, etc.

Supplément au N°87 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

LE PLUS ANCIEN PLAN DE LA VILLE D'ARLES

Après la diffusion de l'illustration "Quand Montmajour était une île", qui suivait la distribution à tous nos membres de l'époque de la gravure représentant la façade d'Arles sur le Rhône avec tous ses clochers vue de Trinquetaille (gravée par Peytret en 1660 pour être offerte à Louis XIV), nous vous annonçons la diffusion d'une reproduction fidèle du plus ancien plan de la ville, au temps ou elle était encore complètement entourée de ses remparts médiévaux. L'hôtel de ville était construit depuis presque quatre-vingt ans mais l'obélisque est toujours planté à trois toises d'un îlot dont la destruction transformera la place du Marché en place Royale, un siècle après la conception du projet. Dans l'immédiat, seule la partie concernant l'agglomération a été reproduite ; le plan géométral d'Arles et de ses environs gravé par Nicolas de Quiqueran de Beaujeu en 1743 mesure deux mètres de large pour un mètre soixante de haut, contient huit gravures dont plusieurs inédites, ainsi que les plans très précis des zones des Mouleyrès, de l'Isle de Camargue (avec le bac de Fourques), du Plan du Bourg et du Trébon. Il a été refait strictement conforme à l'original et sera l'objet de nombreux articles ultérieurs.

Véritable œuvre de décoration, vous pouvez en voir un exemplaire dans la vitrine des "Amis du Vieil Arles", magnifiquement encadré. C'est le travail d'un de ces gamins qui viennent le samedi après-midi à deux heures et demie au n°20, place du Sauvage, pour découvrir un peu tout ce qui tourne autour de l'archéologie, avec l'histoire d'Arles comme fil conducteur; son diplôme de LION D'ARLES en chef.

Grâce au revenu de cette réalisation, d'autres Lions vous feront peu à peu accéder à de nouveaux documents de travail, plans, gravures, inconnus ou inexploités. Vendu 40 francs dans les librairies, au Museon Arlaten, au siège des A.V.A. : conditions spéciales pour les scolaires (nous contacter).

P.P.

LE CES MISTRAL (EX-RÉCOLLETS) TOUJOURS PIGEONNÉ!

Par lettre du 11 août 1994, les A.V.A. ont attiré à nouveau l'attention du Conseil général sur la nécessité de remettre en état les deux ailes de l'ex-cloître de la cour (promenoir et aspect extérieur). Cette démarche formulée il y a trois ans maintenant (dossier joint à l'appui)... n'a obtenu aucun écho à ce jour ! Nous connaissons l'intérêt et l'aide financière que nos deux Conseillers généraux déploient chaque année pour les collèges dont le nôtre, mais il devient maintenant urgent de programmer cette partie de travaux avec une protection efficace contre les pigeons et éviter aux Arlésiens d'être pigeonnés encore quelques années de plus !

Les anciens de ce lycée MISTRAL se souviennent de cet endroit chargé d'histoire et ne peuvent que déplorer l'état actuel. Alors nous attendons une réponse précise maintenant, et des explications.

H.C.

ARLES PERD LE NORD... DE PONT DE CRAU !

Une magnifique rosace béton, copie simplifiée mais représentative de la "roso de touti li vent" des Provençaux a été installée comme rond-point de la N113 du côté est de Pont de Crau au départ de la route d'Eyguières après bien des travaux et des vicissitudes. Des fleurs, des monticules, de la verdure, rien ne manque, pas même les quatre bornes cardinales curieusement en pierre... du Gard (!) gravées N.E.S.O. Quelques uns de nos administrateurs curieux passant là, se sont inquiétés, craignant de perdre la boussole. Ils ont demandé à l'un d'entre nous de vérifier les directions annoncées par les repères géographiques. Gag...! (et soupir de soulagement aussi pour notre équilibre) **28°6 d'angle de différence sont retrouvés à chacun des niveaux !** On croit rêver sinon douter du sérieux de nos Services techniques ! Certainement à leurs yeux une paille ! puisque aucun des habitants du lieu, sauf notre bureau, ne l'a signalé officiellement!... Acta est fabula A.V.A. !

H.C.

AQUEDUC DE PONT DE CRAU

MONUMENT CLASSÉ OU AFFAIRE CLASSÉE?

Suite à un courrier de notre part du 3 mai 1994 relatif aux travaux de réfection des "abouts" de l'aqueduc de Pont de Crau, nous avons reçu la réponse suivante de la DDE (réf.40) le 5 juillet 1994 :

"Je crois utile de vous faire part des éléments suivants. Plusieurs

solutions ont été envisagées par l'architecte paysagiste chargé d'étudier ces abouts. La décision de retenir une des solutions a été prise en accord avec les représentants de la ville d'Arles. La solution retenue consiste à construire, dans le prolongement de l'aqueduc, deux parois en maçonnerie d'agglomérés, puis d'obstruer l'extrémité par une paroi inclinée, afin de dissimuler les tuyaux du siphon. L'ensemble de la maçonnerie doit être recouvert d'un placage en pierres récupérées dans la partie détruite de l'aqueduc. Cette technique a été choisie afin d'alléger l'ouvrage sur chacune de ses extrémités. Il convient de préciser que l'ensemble de l'édifice, construit sur une zone compressible, n'autorise pas de charge supplémentaire. Par ailleurs, je vous informe que la solution que vous proposez (jardinières suspendues en cascades) avait été envisagée. Elle n'a pas été retenue pour des raisons d'intégration de l'ouvrage dans le site et pour des difficultés d'entretien." (Sic - NDLR)

Le chef de la Subdivision Études et Travaux
J.O. DADOUA.

Point final donc sur cette question où nous avions pris soin, bien avant les travaux, d'avertir les parties intéressées, de proposer notre solution solidement argumentée (y compris celle à propos du rond-point et de l'éclairage tristounet des arches restantes); on n'en a tenu aucun compte ! Beaux tableaux d'affichage électoral en perspective !; sans compter la pierre de Fontvieille qu'il faudra noircir régulièrement ! On surveillera la résistance au fil des ans de cet assemblage agglo-pierre calcaire...! Si l'on ajoute à cela les panneaux qui commencent de fleurir en rangs serrés dans les champs aux alentours du carrefour et sur le giratoire lui-même, les Arlésiens comprendront notre étonnement à propos de cette mise en valeur exemplaire qui avait été annoncée telle par les autorités en 1993. Allez ! circulez Arlésiens ! Acta est fabula A.V.A. ! (bis)

H.C.

PIERRE PUGET
TRICENTENAIRE À MARSEILLE

Ce Marseillais, peintre, sculpteur, architecte, urbaniste peut être considéré comme l'un des plus grands artistes et créateurs européens du XVII^{e} siècle. Né en 1620, mort en 1694, ses travaux ne se comptent plus (Toulon, Marseille, Paris, Versailles, Gênes). Une exposition et rétrospective lui sont consacrées à Marseille, centre de la Vieille Charité du 30 septembre 1994 au 6 janvier 1995 organisées par le

Musée des Beaux Arts de Marseille, la ville de Gênes et un Comité de Patronage que les A.V.A. parraineront modestement grâce à un don qui servira à remettre en état un relief en marbre intitulé "la Peste de MILAN" (1693), visible au Musée des Beaux Arts de Marseille.

Un catalogue sera rédigé avec la collaboration des plus grands spécialistes de l'œuvre de Pierre PUGET (350 pages - 150 reproductions, couleur, noir et blanc). À ne pas manquer.

H.C.

50 ANS APRÈS... LE PONT DE TRINQUETAILLE !

Relevant l'erreur qui s'est glissée dans l'article sur "Les ponts de Trinquetaille", dans le bulletin des A.V.A. n°68 (septembre 1989), qui disait qu'après la destruction du pont métallique, le 15 août 1944, il fallut attendre jusqu'en 1948 l'ouverture d'un pont provisoire à voie unique, monsieur Henri Morand, alors sous-préfet d'Arles, nous fait remarquer que c'est en juillet 1945 que fut établi ce pont. Il renvoie à "La Liberté" n°46 du 21/07/45 qui décrit la fête qui s'est déroulée le dimanche 15 juillet à l'occasion de son inauguration.

Nous le remercions pour cette précision.

J.T.

DU RESPECT DÛ AU TOURISTE

Le maximum est fait pour que chaque année notre cité soit plus accueillante pour cette manne appelée "touristes". Alors pourquoi laisser des carcasses de voiture sur les bords du Rhône? pourquoi laisser depuis des mois d'ignobles inscriptions sur la façade du Museon Arlaten ? pourquoi s'installe-t-il peu à peu un laisser-aller bohême en plein cœur de la ville?

Bien sûr tout n'est peut-être pas de la compétence des élus. Mais au-delà de ces contingences, il est de l'intérêt de tous de regarder, d'y réfléchir, d'y faire face et d'agir rapidement en conséquence.

Michel F.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

PRÉSIDENTS D'Honneur :

t FRÉDÉRIC MISTRAL
PIERRE FASSIN
t ÉMILE FASSIN
t ANDRÉ VAILHEN-REMACLE

ANCIENS PRÉSIDENTS:

AUGUSTE LIEUTAUD 1903 - 1923
JEAN LANDRIOT 1971 - 1974
RENÉ VENTURE 1974 - 1987
THÉRESE GUIRAUD 1987 – 1990

COMITÉ DE PARRAINAGE

HENRI AUBANEL - YVAN AUDOUARD - ELISABETH BARBIER – t Louis BAYLE - t GASTON BONHEUR — MARCEL BONNET —tHENRI BOSCO - JACQUES DE BOURBON-BUSSET — HEDWIGE BOUTIERE - t MARCEL CARRIERES - ANDRÉ CASTELOT – t DUC DE CASTRIES – JEAN-PIERRE CHABROL - t ANDRÉ CHAMSON— EDMONDE CHARLES-ROUX - YVAN CHRIST — JEAN-PAUL CLEBERT — t ALICE CLUCHIER— JEAN DESCHAMPS — PIERRE DOUTRELEAU - MICHEL DROIT - MAURICE DRUON - GEORGES DUBY – t LAWRENCE DURREL – t PIERRE EMMANUEL – t HENRI-PAUL EYDOUX — LOUIS FERAUD — IRENE FOUASS I ER - CHARLES GALTIER — RENÉ JOU VEAU - CHRISTIAN LACROIX - HALLDOR LAXNESS - Louis LEPRINCE-RINGUET – t Duc DE LEVIS-MIREPOIX - JEAN-MARIE MAGNAN — CLAUDE MAURON T MARIE MAURON – t JEAN MISTLER - MAURICE PEZET - CHARLES ROSTAING - ODYLE RIO - ROBERT SABATIER - PIERRE SEGHERS - CONSTANT VAUTRAVERS.

BUREAU:

PRÉSIDENT: HENRI CERESOLA

VICE-PRÉSIDENT: RÉMI VENTURE, JEAN TERRUS

SECRÉTAIRE: MARCELLE FERRARI

TRÉSORIER: MICHEL FARINOLE

TRÉSORIER ADJOINT: ROBERT LAUGIER

ARCHIVISTE: RÉGIS MARCHAL

ARCHIVISTE ADJOINT: ALDO BASTIÉ

SUPPLÉMENT AU BULLETIN: PATRICK PETRINI

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMINISTRATION:

M. AUDEMA, M. BAUDAT, J. CASTANET, **M. TH.** CORDERO, P. MAXENCE, P. NERI, D. RAINAUD, J. SERVONAT, A. TULOUP.

Dépôt légal 3ème trimestre 1994 — Imp. l'Homme de Bronze — Arles
Directeur de la publication : H. CÉRÉSOLA
Commission Paritaire : N° 52953